

Direction de la réglementation publique
et de la sécurisation administrative

Le maire de la Ville de Dunkerque,

Vu les statuts de diverses associations qui prévoient la désignation par le maire, de délégués du conseil municipal au sein de l'assemblée générale ou du conseil d'administration,

Considérant que M Jean Bodart a été élu maire de Dunkerque par le conseil municipal en date du 29 septembre 2023,

Considérant qu'il convient de désigner les représentants de la Ville de Dunkerque au sein de ces organismes,

ARRETE

Article 1.- Sont désignés pour siéger au sein des organismes et instances suivants :

- Groupe de travail dénomination de voirie

- M. Jean Bodart, président
- M. Alain Simon
- Mme Anne-Marie Fatou
- Mme Anne Thorel
- M. Jean-Philippe Titeca
- M. Jean-François Montagne
- Mme Sylvie Guillet
- Mme Delphine Castelli

- Comité de vie nocturne

- Mme Martine Arlabosse
- M. Jean-François Montagne
- Mme Danièle Bèle-Fouquart
- M. Johan Bodart
- Mme Frédérique Plaisant
- M. Thomas Dancel
- M. Jean-Pierre Vandaele

- Association centre de développement culturel (bateau feu)

- Mme Zoé Carré, représentant le maire
- M Gilles Féryn
- Mme Danièle Bèle-Fouquart

- MJC Terre Neuve – Studio 43

- Mme Sylvie Guillet représentant le maire
- Mme Zoé Carré
- Mme Danièle Bèle-Fouquart
- Mme Florence Bouteille-Saihi

- Association des villes marraines pour le parrainage de l'unité militaire

- M. Fabrice Baert

- Association Château Coquelle

- Mme Sylvie Guillet, représentant le maire
- Mme Zoé Carré
- M. Jean-François Montagne
- Mme Danièle Bèle-Fouquart

- **Association Louise Michel**
 - Mme Marie Simati
 - Mme Catherine Seret, en l'absence de Mme Marie Simati
- **Agence d'Urbanisme (AGUR)**
 - M. Laurent Mazouni
- **Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC)**
 - Mme Sylvie Guillet
- **Sous-commission départementale pour la sécurité publique**
 - Mme Frédérique Plaisant et en son absence :
 - M. Thomas Dancel
- **Commission départementale d'aménagement commercial**
 - M. Jean-Pierre Vandaele, titulaire
 - M. Nelson Kadri, suppléant
- **Centre d'insertion par l'emploi et par le développement des initiatives (CIEDIL)**
 - Mme Elisabeth Longuet
 - M. Michaël Desmadrille
- **Commission départementale de réforme des agents de la fonction publique territoriale**
 - M. Gérard Gourvil, titulaire
 - Mme Catherine Vandorme, titulaire
 - Mme Sylvie Guillet, suppléante
 - Mme Danièle Bèle-Fouquart, suppléante

Article 2.- Le présent arrêté fera l'objet des mesures de publicité réglementaires et sera notifié aux intéressés.

Article 3.- Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication, par voie postale ou par voie électronique sur le site internet www.telerecours.fr.

Article 4.- Monsieur le directeur général des services de la Ville est chargé de l'exécution du présent arrêté.

FAIT A DUNKERQUE, le

22 DEC. 2023

Jean Bodart
Maire de Dunkerque

